



**HAL**  
open science

## Master Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts plastiques. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029493

**HAL Id: hceres-02029493**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029493v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Arts plastiques

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie : /

Etablissement co-habilité : /

Mention : Arts plastiques

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006071

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 et New York University.

- Co-diplômation(s)/délocalisation(s) éventuelle(s) du diplôme à l'étranger (et modalités) :

L'une des spécialités, *Art et création internationale* se fait en association avec la NYU Steinhardt. La spécialité se déroule sur deux années, l'une à Paris et l'autre à New York avec des étudiants à parité Français et Américains.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

## Présentation de la mention

La mention *Arts plastiques* est constituée des spécialités *Création et plasticités contemporaines* (anciennement la spécialité *Arts de l'image et du vivant*), de la nouvelle spécialité (*Art et création internationale*) et de celle intitulée : *Espaces, lieux, expositions, réseaux*. La spécialité *Métiers de l'enseignement* n'est pas prise en compte dans ce cadre. *Création, confrontation active au monde de l'art*, problématisation et médiation discursive sont les connaissances et les compétences que cette mention souhaite développer. Si les problématisations et médiations discursives traversent en effet les trois spécialités étudiées, les deux premières (*création et confrontation active au monde de l'art*) semblent toutefois un peu en déficit, sauf pour la spécialité *Art et création internationale*, très inscrite dans un dialogue entre deux pays, et donc forcément ouverte au monde de l'art international.

Hormis la spécialité *Métiers de l'enseignement* qui reste à visée professionnelle, les trois autres spécialités, sans s'interdire pour autant cette visée professionnelle, défendent une finalité recherche. Pour cela, elles affirment une volonté de traverser tous les champs des sciences humaines. Bien conçue autour d'enseignements génériques, de socles fondamentaux et de séminaires spécifiques, cette formation laisse apparaître, toutefois, un manque de pratique plastique.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale

Le centre de cette mention se situe dans l'alliance entre capacité de création et capacité d'analyse et de théorisation de cette création. La confrontation au monde de l'art dans un sens élargi et la capacité à formaliser par un discours pédagogique les problématiques les plus contemporaines de l'art y sont également présentes.

La formation se structure par un tronc commun en master 1, avec des parcours et des spécialisations en master.

Un partenariat avec la « New York University » pour la nouvelle spécialité (*Art et création internationale*) et une mutualisation des cours au sein de la formation de cette mention sont à remarquer.

Le projet de cette formation est bien organisé et structuré autour d'enseignements magistraux, de cours, de TD et de langues vivantes. La prédominance est donnée aux cours magistraux.

L'équilibre entre les enseignements dans chaque parcours semble bien pensé. Le nombre de cours communs par rapport aux cours de spécialité permet une circulation entre eux.

Par ailleurs, cette spécialité met l'accent sur le numérique et la connaissance de ses outils techniques, ainsi que sur la pratique de la langue anglaise.

Avec le master professionnel, la spécialité *Espaces, lieux, expositions, réseaux* trouve un développement parfaitement adapté à sa spécialisation : Sciences et techniques de l'exposition, Projets culturels dans l'espace public, spécialité *Multimédia interactif*.

La mention *Arts plastiques* s'inscrit au sein du Domaine *Arts*, UFR04 de l'Université de Paris 1 et y figure aux côtés des mentions *Cinéma et Audiovisuel*, *Esthétique Arts et Culture*, et *Design, Média, Technologies*. Une telle configuration lui assure une certaine complétude scientifique eu égard à la recherche en Arts.

Cette mention est bien identifiée dans l'offre de l'établissement. Elle a des objectifs clairs qui sont lisibles et visibles.

Dans l'environnement régional ou national, d'autres formations équivalentes aux objectifs similaires existent, mais l'effort de différenciation fourni, en particulier du point de vue des relations internationales, lui confère une particularité indéniable.

L'adossement à la recherche se fait par l'intermédiaire de l'UMR ACTE dont les objectifs sont en partie identiques à ceux de la mention. Notons également l'existence du Collège des écoles doctorales qui regroupe les quatorze écoles doctorales de l'université pour mettre en œuvre la politique de l'université en matière de formation doctorale.

Les partenaires académiques, institutionnels et professionnels de cette mention sont donc nombreux et de haut niveau.

Il n'y a pas vraiment d'éléments convaincants sur le sujet de l'attractivité de la formation. Le nombre d'inscrits a augmenté jusqu'en 2010, puis a fortement baissé l'année suivante (de 163 à 131 inscrits en master 1 et de 161 à 139 inscrits en master 2). La nouvelle spécialité devrait néanmoins rétablir cette attractivité.

Lié à la préparation des concours en Arts plastiques de l'Education nationale (CAPES, Agrégation), de plus en plus ouverte à des étudiants en Ecoles d'art qui y complètent leur formation, ce master connaît des perspectives en matière de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle tout à fait conséquentes.

De plus, avec la définition des masters professionnels, cette formation trouve un développement parfaitement adapté à sa spécialisation : Sciences et techniques de l'exposition, Projets culturels dans l'espace public, Spécialité *Multimédia interactif*.

Les milieux socio-professionnels apparaissent peu dans le dossier, mais les pratiques pédagogiques et les réalisations demandées obligent les étudiants à entretenir un rapport avec eux. Il apparaît également que l'insertion des équipes pédagogiques dans ces milieux est incontestable.

La poursuite des étudiants en doctorat est très prisée (à certaines périodes de l'année entre 5 et 10 demandes par semaine), mais hélas très limitée de par le manque de places en doctorat (conséquence du manque de professeurs



pouvant encadrer leurs recherches). Par ailleurs, le document, à partir de 2009, ne va pas plus loin dans l'analyse professionnelle post-diplôme et ne mentionne plus de statistiques concernant l'insertion professionnelle.

Une stabilisation à venir du nombre d'étudiants est envisagée, notamment à travers les accords internationaux.

L'équipe pédagogique est importante (53 membres) et intègre les enseignants de la NYU, ainsi que les vacataires. On peut noter la présence d'un enseignant-chercheur en sciences politiques qui représente à lui seul les sciences sociales. Cela peut paraître en contradiction avec la volonté affichée d'utiliser les acquis de l'économie, du droit, voire des sciences de l'information et de la communication.

Trop succinctes, les informations administratives et pédagogiques permettent, toutefois, d'évaluer un peu la qualité de la sélection du niveau des étudiants, ainsi que la rigueur de leur évaluation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants et par les sortants est indiquée comme réalisée, mais les informations ne sont pas communiquées.

Les recommandations de l'AERES ont été prises en compte dans la mesure, précise le document qui nous a été adressé, où les CV des enseignants-chercheurs ont été intégrés en annexe et que l'enseignement des langues a été renforcé.

Le dossier est fait sérieusement en ce qui concerne certains points pédagogiques ou scientifiques, mais il demeure très laconique sur d'autres points concernant l'administration ou l'insertion professionnelle.

- Points forts :
  - Qualité de l'enseignement, grande variété et originalité de l'offre pédagogique.
  - L'adossement à la recherche.
  - Potentiel de l'inscription internationale.
- Points faibles :
  - Champ professionnel « trop » restreint.
  - Absence de stages ou de relations avec des milieux professionnels que ce sujet pourrait intéresser (l'architecture par exemple pour la spécialité *Espaces, lieux, expositions, réseaux...*).
  - Les passages entre les spécialités sont insuffisamment articulés.
  - Le manque de places en doctorat.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de maintenir et préserver les points forts de la mention, tout en examinant la possibilité d'élargir le champ professionnel. Cette orientation devrait conduire à développer les relations avec les milieux professionnels, la mise en place de stages pourrait être étudiée. Dans ce cadre, une réflexion pourrait être menée concernant la finalité des spécialités, aujourd'hui à finalité recherche, en vue d'une évolution vers une finalité indifférenciée.

Enfin, le travail de recueil des données de l'insertion professionnelle devrait être approfondi.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Création et plasticité contemporaine

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Établissement(s) : UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers -

75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

*Établissement(s) en co-habilitation(s): /*

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Création et plasticité contemporaine* est la transformation de l'ancienne spécialité *Arts de l'image et du vivant*, jugée trop radicale au regard des attentes traditionnelles des étudiants en arts plastiques, l'objectif étant dès lors d'ouvrir l'offre de la formation à toutes les virtualités créatives possibles. Le terme création est à entendre comme les acquis plastiques d'une « pensée en acte », la conceptualisation du travail et d'une analyse poétique, d'une conscience critique de l'image à travers une expérimentation des médiums immatériels, le numérique en particulier.

Être capable d'associer une pratique personnelle et la théorisation réflexive de cette pratique, dans le but d'obtenir une plus-value cognitive sur le plan de la recherche, est donc le programme de cette spécialité.

- Appréciation :

Les objectifs de cette spécialité complètent ceux des autres spécialités de la mention *Arts plastiques*. Ils sont nombreux et concernent, notamment, les avancées dans le domaine *art et cognition* qui semblent nourrir les objectifs propres à cette spécialité.

Conduits par des spécialistes reconnus des études en arts plastiques, il semble toutefois, à la lecture de documents un rien laconiques sur le sujet, que la pratique plastique soit trop peu privilégiée (faible nombre d'heures de cours : 60 heures/étudiants au premier semestre et 36 heures au second).

Adossée à l'UMR (8218) Acte (Art, création, théorie, esthétique) et en particulier à ses équipes de recherche Arts/Sciences et Art&Flux, la formation par la recherche est au cœur de cette spécialité. Elle est également délivrée par des chercheurs de très haut niveau.

La méthodologie tient une place très importante dans le dispositif.

Par ailleurs, cette spécialité met l'accent sur le numérique et la connaissance de ses outils techniques, ainsi que sur la pratique et la maîtrise de la langue anglaise.

L'attractivité de la formation est significative. De plus, c'est aussi bien de province que de Paris, ainsi que, également, d'universités d'autres pays, qu'émanent les demandes des étudiants candidats. La singularité et l'originalité de l'offre (aussi bien du point de vue académique que conceptuel, notamment à travers son ouverture aux rapports *Arts et Sciences*) en font un espace pédagogique recherché.

La poursuite des étudiants en doctorat est très prisée, mais hélas très limitée par le manque de places en doctorat (conséquence du manque de professeurs pouvant encadrer leurs recherches). Par ailleurs, le document ne va



pas plus loin dans l'analyse professionnelle post-diplôme et mentionne juste, à propos de l'insertion professionnelle, « Éléments non connus ».

Néanmoins, liée à la préparation des concours en Arts plastiques de l'Education nationale (CAPES, Agrégation...), de plus en plus ouverte à des étudiants en Ecoles d'art qui y complètent leur formation, cette spécialité connaît des perspectives en matière de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique est constituée de cinq enseignants-chercheurs, tous HDR, mais d'aucun intervenant extérieur. Même pour un master recherche, cette absence témoigne d'un manque d'ouverture. Toutefois, c'est à l'issue d'une consultation sur ses modalités pédagogiques que cette spécialité a été transformée.

Les modalités de contrôle de connaissances ou les pratiques pédagogiques particulières ne sont pas décrites.

- Points forts :
  - Qualité de l'enseignement et de la recherche.
  - Originalité de l'offre pédagogique et de la transdisciplinarité affichée.
  - Perspectives potentielles offertes aux diplômés.
  
- Points faibles :
  - L'absence de stages qui pourraient pourtant intéresser ce type de spécialisation (en liaison par exemple avec le monde scientifique).
  - Le suivi de l'insertion professionnelle qui semble accessoire.
  - Le faible nombre d'heures de cours, le manque de pratique plastique.
  - Le manque d'informations dans un dossier parfois laconique (par exemple absence d'éléments relatifs au mémoire).

## Recommandations pour l'établissement

L'aspect professionnalisant de cette spécialité pourrait être développé par la réalisation de stages inscrits dans le cursus et par un développement de la pratique plastique. En outre, l'interdisciplinarité par la mise en place d'interventions spécialisées pourrait être favorisée.

Le dispositif de suivi du devenir des étudiants dans la phase post-diplôme serait à améliorer. Dans ce cadre, il conviendrait d'approfondir les données relatives à des éléments objectivables (manque de places en Doctorat, possibilité de poursuites d'études,...).

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B





## Espaces, lieux, expositions, réseaux,

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Établissement : UFR d'Arts plastiques et Sciences de l'Art - 47, rue des Bergers -

75015 Paris et Sorbonne 75006.

Commune : Paris.

*Établissement(s) en co-habilitation(s): /*

*Délocalisation(s): /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Espaces, lieux, expositions, réseaux* expérimente les notions d'espace dans toute leur polysémie : exposition, internet, lieux,... Dès lors, cette spécialité développe un ensemble de cours qui explore cette notion (et qui traverse toute l'histoire de l'art).

Les compétences attendues concernent la création et la recherche et, en particulier, la capacité à mettre en relation la création artistique avec sa localisation et sa mise en situation dans l'espace. À l'issue de cette formation, l'étudiant doit donc avoir acquis une compétence particulière en matière d'arts, d'espaces, de territoires et de réseaux.

- Appréciation :

Le développement de la pédagogie, en particulier dans son articulation conception et création laisse présager d'une ouverture, notamment en liaison avec la création artistique, qui modère le caractère très spécialisé de la mention. De plus, la présence de stages et de tutorats parfaitement conçus et adaptés atteste d'une efficace politique des stages. Toutefois, la liste des entreprises et des institutions où ces stages ont eu lieu n'est pas transmise.

Le volume des enseignements est bien équilibré entre les cours théoriques et la méthodologie propre à la démarche.

Cette spécialité, adossée à l'UMR Acte et plus particulièrement à l'équipe de recherche *Fictions & Interactions*, trouve naturellement au sein de cette mention ses ressources et ses prolongements scientifiques.

De plus, avec la définition des masters professionnels, elle trouve un développement parfaitement adapté à sa spécialisation : Sciences et techniques de l'exposition, Projets culturels dans l'espace public, spécialité *Multimédia interactif*.

C'est aussi bien de France et du réseau des Ecoles d'art que, également, d'autres pays (principalement Chine, Corée, pays du Maghreb) que postulent les candidats. Toutefois, il est impossible de savoir si le nombre d'étudiants donné concerne tout le master 2. Si les chiffres transmis concernent uniquement cette spécialité, le nombre d'étudiants aurait chuté de 10 entre 2011 et 2012. La poursuite des étudiants en doctorat est par ailleurs prisee, mais est très limitée par le manque de places en doctorat (conséquence du manque de professeurs pouvant encadrer leurs recherches).

Toutefois, la poursuite des études dans le cadre des concours de l'Education nationale ou, différemment, des masters professionnels qui lui sont parfaitement adaptés sont autant d'ouverture professionnelle à cette spécialité.

La répartition des enseignants en enseignants-chercheurs et en artistes-intervenants permet d'imaginer - plus que d'apprécier- la qualité des enseignements dispensés dans cette formation.



Le recrutement en master se fait sur dossier et sur entretien et n'est pas automatique.

Il n'est enfin rien précisé sur les évaluations si ce n'est la soutenance d'un mémoire et le rendu de dossier.

- Points forts :
  - Champ de recherche « très » affiné sur une grande variété de pédagogies expérimentant les différentes acceptions du mot Espace.
  - L'adossment à une équipe de l'UMR ACTE qui permet à la recherche d'irriguer la formation.
  - L'exposition collective en fin de second semestre.
- Points faibles :
  - Champ professionnel « trop » restreint à moins de poursuivre en master professionnel ou en Doctorat, absence de relations avec des milieux professionnels que ce sujet pourrait intéresser (l'architecture par exemple).
  - Manque de clarté sur les objectifs en termes de devenir des étudiants : l'objectif principal de la spécialité n'est pas vraiment connu.
  - Manque d'information sur les modalités pédagogiques et les relations internationales.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les liens avec les milieux professionnels.

La possibilité d'attribuer un titre plus générique et moins clos à ce master pourrait être examinée afin d'en accroître la lisibilité.

La transversalité mériterait d'être développée, *a minima* il serait nécessaire d'expliquer en quoi certains travaux ou enseignements comportent de la transversalité. Par exemple, la question de la médiation dans les lieux d'exposition peut être une compétence intéressante à développer aussi bien pour des artistes que pour des concepteurs d'exposition. A cet effet, une dose de pluridisciplinarité, si ce n'est d'interdisciplinarité, pourrait être injectée dans la formation.

Les relations internationales devraient être davantage explicitées.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Art et Création internationale

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et New York University.

La spécialité, *Art et création internationale* se fait en association avec la NYU Steinhardt. La spécialité se déroule en deux ans, l'un à Paris et l'autre à New York avec des étudiants à parité Français et Américains.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

Elle intervient dans le cadre des cours d'économie de la culture (cours complémentaire) dispensés à la NYU Steinhardt.

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité

La spécialité *Art et création internationale* s'inscrit à l'intersection de deux dynamiques. L'une concerne les relations internationales et, en l'occurrence, transatlantiques à travers son partenariat avec la « New York University ». L'autre propose une réflexion sur l'artiste et la création à l'ère de la prépondérance économique. Dès lors, le bilinguisme et l'économie, la connaissance du marché de l'art français et américain et des pratiques artistiques de haut niveau, la capacité à théoriser sont quelques uns des paradigmes de cette formation originale et atypique qui accueille, à parité, des étudiants français et américains.

- Appréciation

Hormis les attendus créatifs et réflexifs sur le statut de l'artiste et de l'art contemporain, le pont volontariste que cette spécialité établit entre New York et Paris peut en effet aboutir à de nouvelles formes de créations entre les deux pays et leur histoire artistique. De plus, les objectifs de cette spécialité complètent ceux des autres spécialités de la mention *Arts plastiques*, puisqu'il est spécifié qu'à l'issue du master 2, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en doctorat *Arts*.

Entre deux langues, deux cultures théoriques, deux réseaux professionnels de l'art contemporain et - par ailleurs au fil d'un développement continu de la connaissance des outils technologiques - les compétences transversales à la formation professionnelle de cette spécialité sont absolument prometteuses.

Toutefois, la formation professionnelle apparaît aussi dans la fiche RNCP qui nous a été remise comme possiblement liée à la préparation des concours en Arts plastiques de l'Education nationale (CAPES, Agrégation...), et de plus en plus ouverte à l'avenir à des étudiants en Ecoles d'art qui pourraient y compléter leur cursus.

Compte tenu du fait que cette spécialité est une création, les éléments relatifs à l'insertion professionnelle et à la poursuite des études choisies sont manquants.

A la lecture du dossier, on peut supposer que l'équipe pédagogique est constituée de professeurs de Paris 1 et de la NYU.

- Points forts :

- Originalité de l'offre pédagogique et de sa transversalité inscrite entre deux cultures et deux langues.
- Perspectives internationales offertes aux diplômés.
- Le rapport aux professionnels et les moyens mobilisés.

- Point faible :

- L'absence d'informations relatives aux équipes.



## Recommandations pour l'établissement

La composition de l'équipe pédagogique mériterait d'être explicitée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

## Métiers de l'enseignement

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

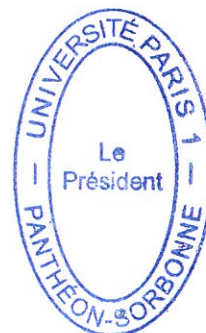
**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY



**DEMANDE N° S3MA 1 40006071**

**Domaine : Art, Lettres, Langues**

**MENTION : Arts Plastiques (recherche)**

**Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B**

En réponse à l'évaluation concernant l'insertion professionnelle, on précise que cette formation s'inscrit dans un dispositif d'insertion professionnelle avec quatre visées :

1) **Création et recherche** : concernant un master recherche, la poursuite en doctorat, notamment au sein de l'UMR ACTE, est particulièrement bien adaptée à la formation et aux spécialités de cette mention (et notamment les équipes Fictions & interactions, art & flux, art & sciences). Une quatrième HDR en voie d'être soutenue, vient renforcer les débouchés en terme d'inscriptions en doctorat et en perspective de recherche pour les étudiants.

2) **Enseignement** : les étudiants de cette formation et tout spécialement la spécialité des métiers de l'enseignement est également particulièrement bien adaptée aux concours de recrutement (CAPES, Agrégation) et connaît un fort taux de réussite : 65% de réussite au CAPES, Agrégation : 45% à l'échelle nationale.

3) **Métiers liés à la culture et à la communication** : les métiers liés à l'art, la culture et la communication forment un terrain propice à la recherche et à l'obtention d'un emploi : travail en galerie d'art (communication, montage d'exposition), communication dans le cadre institutionnel (municipalités, associations), agent d'art et nouveaux métiers liés à la communication en réseau et par internet.

4) **Poursuite d'études à visée professionnelle** : outre les trois masters professionnels propres à l'UFR des arts plastiques et sciences de l'art de Paris 1 : 1) Sciences et techniques de l'exposition, 2) Projets culturels dans l'espace public, 3) spécialité Multimédia interactif ; on ajoutera donc les écoles d'art avec des formations orientées dans le domaine de la création, de la conception et le montage d'événements en art contemporain (École du magasin à Grenoble, École du Fresnoy, ENSBA, ENSP), dans le domaine du design et de la communication (ENSCI, ENSAD, HEAD) ou encore dans la conception et l'aménagement paysager et urbain (École nationale du paysage, Versailles, Lille, Blois, Angers).

On précise également dans le tableau ci-dessous l'ensemble des métiers visés par la formation dans le cadre et les codes des professions associées à cette formation (Fiches ROM).

**Fiches ROM des métiers concernés par la formation : (5) :**

21111 : Artiste plasticien	Ces métiers s'inscrivent dans 4 rubriques générales des métiers :  - B1101 : Création en arts plastiques - E1103 : Communication - E1101 : Animation de site multimédia - E1107 : Organisation d'évènementiel
32212 : Conception Artistique	
K 2105 : Enseignement Artistique	
22121 : Professeurs agrégés et certifiés d'arts plastiques	
L1302 : Production et spectacle et audiovisuel	
E 1107 Organisation d'évènementiels	
32211 : Rédacteur de presse / Critique d'Art	
E 1106 : Journalisme et info média / Critique d'Art	

On s'aperçoit que cet éventail des professions corrige la critique « d'un champ professionnel trop restreint ».

**Proposition d'aménagements**

En matière d'insertion professionnelle, on retiendra le dispositif des stages adopté pour la spécialité « Espaces, Lieux, Expositions, Réseaux » en le généralisant à l'ensemble des autres spécialités du master arts plastiques : « Création et plasticité contemporaine », « Art et création internationale ».

Il s'agira également de renforcer la participation des professionnels liés notamment : - aux métiers de l'exposition, - à la création d'évènements artistiques et culturels, - à la création et à la communication par Internet, mais aussi d'envisager : - le domaine de l'espace public et de l'architecture comme support et lieu de création et d'évènements.

**Pilotage de la mention : B**

Le pilotage de la mention est assuré à plusieurs niveaux :

**I - COMMISSIONS ET REUNIONS.**

A – Commissions et réunions propres à chaque spécialité du master :

- 1) commissions enseignants – étudiants et
- 2) commissions restreinte aux enseignants
  - Création et plasticité contemporaine
  - Espaces, Lieux, Expositions, Réseaux
  - Art et création internationale
  - Métiers de l'enseignement

Ces commissions se réunissent au moins deux à trois fois par année.

B - Commissions rassemblant l'ensemble des enseignants des quatre spécialités encore peu réalisées.



C - Conseil d'UFR des arts plastiques et sciences de l'art validant ou orientant les aménagements de la mention. Ces conseils se réunissent au moins 6 fois par année.

## **II - RECRUTEMENTS**

Le recrutement des étudiants en master 1 et 2 se fait lors d'une ou deux commissions annuelles selon le niveau des effectifs rassemblés.

Les candidatures aux allocations recherche se fait par une commission spécifique rassemblant les enseignants du master.

## **III - ÉVALUATIONS**

L'évaluation en master 1 se fait dans chaque séminaire (tronc commun, méthodologie, enseignements complémentaires) à la fois très régulièrement tout au long de l'année, notamment en méthodologie et en enseignement complémentaire. Elle aboutit à la rédaction de trois mini-mémoires en fin d'année présentant et problématisant l'ensemble des réalisations artistiques ou témoigne d'un travail de réflexion relatif aux apports théoriques des cours de tronc commun. Ces trois mini-mémoires peuvent être associés ou conçus de façon indépendante.

En master 2, l'évaluation est réalisée à l'intérieur des trois enseignements du premier semestre : méthodologie, tronc commun et interface, et aboutit à un mémoire de 70 pages de 2600 signes environ assorties de la documentation visuelle sur les travaux artistiques réalisés. (Dans le cadre de la spécialité "Art et création internationale" les étudiants devront également se conformer aux enseignements du pays où ils seront basés.)

Une ou plusieurs expositions réalisées dans la galerie Journiac (ou à l'extérieur de l'Université Paris 1) permettent à des professionnels du milieu artistique de sélectionner et d'évaluer les meilleures réalisations du master.

Les enseignements de master 1 sont évalués une fois par année par les étudiants dans le cadre d'une enquête réalisée par l'ORIVE.

## **IV - SUIVIS**

Chaque enseignant assure une permanence permettant un suivi et une direction personnalisés des projets scénaristiques et des mémoires des étudiants.

Au niveau de l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art, une Commission des programmes, précédée d'une concertation des responsables de diplômes ou des coordinateurs, se réunit chaque année pour établir la carte des différents enseignements et les organiser (en synthétisant les résultats des

Commissions de mention et de spécialités). Une Commission formation, mise en place en 2006, contrôle le déroulement des études au sein de l'UFR.

Le suivi des étudiants post-diplômes est réalisé par les enseignants de méthodologie en master 2 et va faire l'objet d'une procédure spécifique à l'ensemble de l'UFR des arts plastiques et sciences de l'art.

### **Spécialité : Espaces, Lieux, Expositions, Réseaux (spécialité recherche)**

<b>Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B</b>
---

En réponse à l'évaluation concernant l'insertion professionnelle, on rappellera les dispositifs adoptés et les codes des professions associées à cette formation (Fiches ROM).

#### **I - Rappels en ce qui concerne l'insertion professionnelle :**

1) - Mise en place de stages dans le domaine professionnel à la fois dans le domaine de l'exposition, de la médiation artistique et culturelle et des réseaux (communication, internet)

2) - Exposition de fin d'année avec un jury de professionnels du milieu des galeries et centres d'art, à laquelle s'ajoutent d'autres expositions dans des contextes extérieurs à l'université de Paris 1 (NYU, New York, Xiyitang Shanghai, Université d'Uberlandia, Brésil et de nombreuses initiatives étudiantes associant cadres associatifs, ville de Paris, etc...)

<b>3) - Fiches ROM des métiers concernés par la formation : (5) :</b>
---

21111 : Artiste plasticien	Ces métiers s'inscrivent dans 4 rubriques générales des métiers :  - B1101 : Création en arts plastiques - E1103 : Communication - E1101 : Animation de site multimédia - E1107 : Organisation d'évènementiel
32212 : Conception Artistique	
K 2105 : Enseignement Artistique	
22121 : Professeurs agrégés et certifiés d'arts plastiques	
L1302 : Production et spectacle et audiovisuel	
E 1107 Organisation évènementiel	
32211 : Rédacteur de presse / Critique d'Art	
E 1106 : Journalisme et info média / Critique d'Art	

4) Rappelons que concernant un master recherche, la poursuite en doctorat reste une priorité et que l'UMR ACTE constitue un environnement tout à fait adapté à la formation dispensée. Liés

directement à cette formation, trois HDR ont été soutenues récemment, une quatrième est en cours et viennent ainsi permettre aux étudiants de cette formation de poursuivre leurs études en doctorat.

5) Dans l'état actuel, les débouchés les plus fréquemment obtenus par les étudiants sont les suivants : travail en galerie d'art (communication, montage d'exposition), communication dans le cadre institutionnel (municipalités, associations), agent d'art, enseignement, poursuite d'études dans des formations professionnelles et recherche.

## **II - Rappels en ce qui concerne la poursuite d'études choisies**

En ce qui concerne la poursuite des études, il semblerait que l'évaluation ne corresponde pas à ce qui est écrit dans le rapport :

Page 6 : « Cette spécialité, adossée à l'UMR ACTE et plus particulièrement à l'équipe de recherche Fictions & interactions, trouve naturellement au sein de cette mention ses ressources et ses prolongements scientifiques.

De plus, avec la définition des masters professionnels, elle trouve un développement parfaitement adapté à sa spécialisation : Sciences et techniques de l'exposition, Projets culturels dans l'espace public, spécialité Multimédia interactif. »

Il convient d'ajouter qu'à cette filiation directe en termes de poursuite d'étude au sein même de l'UFR et sciences de l'art de Paris 1, s'ajoute un large éventail d'écoles d'art avec des orientations plus spécialisées dans le domaine de la conception et du montage d'évènements en art contemporain, dans le domaine du design et de la communication ou encore dans l'aménagement paysager et urbain.

## **III- Proposition d'aménagements**

En matière d'insertion professionnelle, il conviendrait donc de renforcer le dispositif des stages qui a été initialement prévu et de renforcer la participation des professionnels liés : - aux métiers liés à l'exposition, - à la création d'évènements artistiques et culturels, - à la création et à la communication par Internet mais aussi d'envisager : - le domaine de l'espace public et de l'architecture comme support et lieu de création et d'évènement.

En termes de poursuite d'études, on ajoutera donc les écoles d'art avec des formations orientées dans le domaine de la création, de la conception et le montage d'évènements en art contemporain (École du magasin à Grenoble, École du Fresnoy, ENSBA, ENSP), dans le domaine du design et de la communication (ENSCI, ENSAD, HEAD) ou encore dans la conception et l'aménagement paysager et urbain (Ecole nationale du paysage, Versailles, Lille, Blois, Angers).

## **Spécialité : Art et Création Internationale (spécialité recherche)**

### **Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : SO**

Dans un monde où l'art est désormais globalisé et internationalisé, cette spécialité de master recherche en création internationale d'arts plastiques vise l'exemplarité professionnelle tout en activant de nouvelles formes de pratiques artistiques issues de la rencontre entre les cultures universitaires et artistiques. Elle tend à faire émerger un langage scientifique commun entre étudiants de différentes nationalités, tout en positionnant favorablement les étudiants sur des postes nationaux elle ouvre le champs des débouchés professionnels aux postes européens des écoles d'art, elle sert d'appui tant pratique que théorique à l'introduction de nouveaux profils artistiques formés à l'économie de la culture et des processus susceptibles de financer la démarche artistique dans un milieu professionnel, elle développe les nouveaux champs d'autonomisation de l'artiste (réflexion sur le devenir de l'art au contact de l'international, le statut de l'artiste en tant qu'entrepreneur de sa propre création, émergence de l'artiste curateur, de l'agent d'art, etc.). Compte tenu du fait que la spécialité est une création, il est difficile de quantifier tout ce qui procède de la carrière artistique sans que nous n'ayons pu mettre en place le diplôme avant. Les indicateurs semblent toutefois être favorables et laisser entrevoir une insertion professionnelle pertinente. La liaison professionnel/recherche est un point potentiellement fort de cette spécialité.

Concernant la poursuite des études, mentionnons la possibilité pour les étudiants de s'engager dans un doctorat en arts plastiques à Paris 1 à l'issue de cette formation.

### **Pilotage de la spécialité : C**

Nous préférons une évaluation de type « SO ». Si le rapport mentionne l'absence d'informations relatives aux équipes, nous avons fourni dans notre fiche de présentation de la spécialité un document très complet détaillant chacune des personnalités impliquées dans la future spécialité. Nous avons également précisé que nous comprenons que l'AERES considère que peu d'informations sont encore reportées sur le mode de pilotage et la composition des équipes. Seules les informations qu'il nous est possible de mentionner ont été reportées. Nous pouvons préciser toutefois que la structuration restera classique et fidèle au pilotage en vigueur dans les autres spécialités de la mention. Le responsable de la spécialité assurera le travail de coordination pédagogique et favorisera l'identité internationale de la spécialité en assurant un équilibre entre les propositions nationales et internationales. Il s'agira également de favoriser la mobilité des étudiants, leur accès à une structuration pédagogique liant séminaires et pratique artistique. Compte tenu de la création à venir de cette spécialité, nous demandons donc que la note de « C » soit retirée.

## **Spécialité : Création et Plasticité contemporaine (spécialité recherche)**

### **Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B**

Pour un master recherche en arts plastiques, mis à part les concours du second degré auxquels la réussite de nos étudiants est exemplaire et les postes dans les écoles d'art, il est difficile de quantifier tout ce qui procède de la carrière artistique. Néanmoins, plusieurs anciens étudiants de ce master bénéficient aujourd'hui d'une relative reconnaissance artistique. Quant aux étudiants étrangers qui comptent pour 40% des effectifs, il demeure compliqué d'évaluer précisément leur insertion professionnelle.

### **Pilotage de la spécialité : B**

Sur le nombre d'heures de cours et le manque de pratique plastique, nous ne pouvons qu'approuver cette remarque. Toutefois, cela ne dépend pas du responsable de master mais des moyens donnés à l'université. Sur un plan pédagogique, la structure en TC et séminaires ne favorise pas la pratique. Quant à l'organisation de stages pour 90 étudiants, il faudrait un service spécifique et une administration dédiée pour réaliser cette recommandation. Sur le principe, on ne peut toutefois qu'adhérer à cette idée.